PUISSANCE DU CANADA

INFORMATIONS POUR LES EMIGRANTS.

Le Canada est une ancienne colonie française, *la Nouvelle-France*, qui fut cédée à l'Angleterre en 1763. Il comptait alors 60,000 habitants.

Situation.—Situé au nord des Etats-Unis, le Canada en a, à peu près, la même superficie et s'étend de l'Atlantique au Pacifique; les deux océans sont reliés par le chemin de fer canadien du Pacifique, qui traverse un pays grand comme l'Europe, où l'on rencontre par suite une grande variété de climats.

Population.—Le nombre des personnes parlant français est aujourd'hui de plus de 1,600,000; les Canadiens-Français ont conservé la langue, les mœurs et la religion de leur ancienne mère patrie; ils forment le tiers de la population du Canada, qui est actuellement d'environ 5 millions d'habitants.

Gouvernement.—Le Canada comprend sept provinces formées en confédération, sous le nom de **Puissance du Canada,** avec **Ottawa** pour capitale. Il est administré par un Parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre de députés. D'après la constitution, le français et l'anglais sont les deux langues officielles; chaque province a son gouvernement particulier. Les plus grandes provinces sont celles d'**Ontario**, capitale *Toronto*, celle de **Québec,** capitale *Québec*, celle du **Manitoba,** capitale *Winnipeg*, de **Saskatchewan,** capitale *Prince-Albert*, et d'**Alberta.**

Les libertés civiles et religieuses sont complètes.

Armée.—Il n'y a pas d'armée permanente, pas de service militaire obligatoire, mais une milice ou garde nationale volontaire; la police suffit au maintien de l'ordre. La sécurité est très grande partout.

L'Instruction y est aussi répandue qu'en France ou en Belgique; il y a partout des écoles, des collèges, des pensionnats pour les filles, et plusieurs universités.

Impots.—Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés; il n'y a de taxes que pour l'entretien des écoles et des municipalités. Les principaux revenus du gouvernement sont les douanes et les contributions indirectes.

Les voies de communication existent dans toutes les parties du pays; les routes, les chemins de fer, les canaux pénètrent partout.

Les Postes sont très bien organisées; dans chaque paroisse il y a un ou deux bureaux de poste; pour l'Europe et la France, il y a trois ou quatre départs par semaine.

Climat.—Le climat du Canada est très salubre et la longévité y est très remarquable. Au lieu de pluie, c'est de la neige qui tombe pendant l'hiver qui est plus froid qu'en France, à latitude égale; l'été est un peu plus chaud. La moyenne de la chaleur en été à Montréal est de 17° 5 centigrades et à Paris de 16° 9. La neige qui couvre le sol en hiver protège les prairies, le blé semé l'automne, et fournit des chemins magnifiques pour l'exploitation des forêts. Elle tombe généralement vers la fin de novembre et elle disparaît au commencement d'avril. Au bout de quelques années, on vient à préférer le froid vif et sec et la neige du Canada aux brumes, à la pluie et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. Les labours se font l'automne et le printemps. La rapidité de la végétation est surprenante et on ne peut s'en faire une idée en Europe; ainsi les blés semés dans les mois d'avril et de mai sont toujours mûrs en août et les foins se font en juin et juillet.

Produits de l'agriculture.—Le Canada produit la plupart des fruits d'Europe, raisins, pommes, poires, cerises, prunes, groseilles, etc., tous les grains, blé, orge, avoine, maïs, y poussent en abondance; le foin, le tabac, dont la culture est libre, les pommes de terre, les légumes fournissent d'abondantes récoltes et leur culture donne de bons profits.

Récoltes.—Les récoltes de grains varient suivant l'état de fertilité du sol; l'agriculture n'est pas partout très avancée, on emploie trop peu d'engrais et on épuise souvent les terres par de trop fréquentes récoltes de grains, mais malgré cela la moyenne des récoltes est, en Canada, aussi élevée qu'en France et le produit des terres nouvellement défrichées est parfois extraordinaire, surtout au Manitoba et dans la Saskatchewan.

Le Commerce et l'Industrie depuis quelques années se sont developpés considérablement, mais nous ne conseillons pas aux étrangers de s'y livrer avant d'avoir passé un ou deux ans en Canada et de connaître le pays. Les chutes d'eau sont nombreuses, les

facilités d'établissement très grandes, mais il y a quelques changements avec l'Europe dans les procédés et les usages.

Ouvriers.—Les salaires ne sont pas plus élevés qu'à Paris, et généralement les ouvriers du pays suffisent. Nous ne conseillons donc pas aux ouvriers de venir en Canada, à moins qu'ils n'aient quelque argent pour acheter une petite ferme qu'ils cultiveraient tout en exerçant leur métier, ou bien une place assurée d'avance. Il n'y a d'avenir certain que pour les cultivateurs. Les garçons de ferme peuvent se placer pour 2 frs 50 à 3 frs 50 par jour et la nourriture, et les journaliers, l'été, pour 5 à 6 frs dans les villes. Les servantes et les cuisinières sont très recherchées, les premières depuis 20 jusqu'à 40 frs par mois, les secondes depuis 30 jusqu'à 50 frs, tout en aidant au ménage. Les employés de commerce et de bureau ainsi que les gens sans métier n'ont aucune chance de succès. Les domestiques de ferme, engagés à l'année, reçoivent au moins 600 frs et sont nourris et logés.

Valeur du bétail, renseignements divers.—Les chevaux valent de 4 à 500 frs, les vaches 125 à 150 frs chaque, les bœufs de travail par paire environ 500 frs, les moutons et les porcs de 15 à 50 frs suivant la race et la grosseur. Les prix des outils, des meubles, des instruments d'agriculture et des machines sont moins élevés qu'en France; il ne sert à rien d'en emporter avec soi. Le pain vaut à Montréal, de 13 à 15 centimes la livre, le bœuf de 30 à 60 c., le mouton de 30 à 60 c., le lard salé de 40 à 50 c., le beurre de 80 à 90 c., le café 1 fr. 25 à 2 frs, le sucre de 25 à 35 c., par livre, le sel 3 à 5 frs les 200 livres, les pommes de terre, de 4 à 6 frs l'hectolitre, le pétrole 0.25 le litre, la farine 18 à 25 frs par 88 kilogs (200 livres), et le reste en proportion. Les draps ordinaires, indiennes, flanelles, cotons, habits et chaussures, sont au même prix qu'en France; les draps fins, les toiles et les marchandises de luxe sont plus chers en Canada.

Poids et mesures.—La livre en Canada vaut 454 grammes, l'acre 40 ares, l'hectare 2½ acres, le gallon 4 litres ½, le minot 8 gallons ou 36 litres, un mille vaut 1609 mètres ou 1760 verges; la verge vaut 3 pieds, le pied 0 m. 30½. L'arpent de Québec a une superficie de 34 ares. Le bois de chauffage est presque pour rien dans les campagnes près des forêts, la peine seulement de le couper, mais il se vend dans les villes depuis 15 jusqu'à 30 frs la corde, suivant la qualité. La corde a 8 pieds de long, 4 de haut et 4 de large, ou 3½ mètres cubes; quelquefois la largeur n'est que de 3 pieds.

Les capitalistes trouveront à placer avantageusement leurs capitaux en Canada en toute sécurité; le taux de l'intérêt sur hypothèque varie de 6 à 8%; les caisses d'épargnes donnent de 3 à 4% aux déposants. Les grands propriétaires qui voudraient établir plusieurs fermes en Canada feront bien d'amener avec eux leurs fermiers ou métayers. Les facilités pour être propriétaire en Canada sont si grandes qu'on y trouve difficilement des fermiers ou métayers. Cet emploi des capitaux est très rémunérateur et sans aucuns risques.

La naturalisation canadienne s'obtient après trois ans de séjour. Les étrangers jouissent de tous les droits des habitants du pays, mais ils ne peuvent voter qu'au bout de trois ans.

La pêche et la chasse sont libres, le poissons et le gibier abondent. Il n'y a ni serpents, ni bêtes féroces, ni animaux dangereux. Les pêcheries les plus importantes sont dans la Gaspésie, dans le golfe St-Laurent.

Districts de colonisation.—Il y a dans la province de **Québec** cinq districts de colonisation: les cantons de l'Est, les cantons du nord de l'Ottawa (y compris le Témiscamingue), la Gaspésie, la vallée du lac St-Jean et celle du St-Maurice qui renferment plusieurs millions d'hectares de terre non encore défrichés; quant à la région située autour de Montréal et dont les terres sont en partie occupées depuis longtemps, elle convient surtout aux émigrants à l'aise qui, possédant des capitaux, désirent acheter des terres en parfait état de culture, sans faire de défrichements, et veulent s'établir à proximité des grandes villes, tout en consentant à payer un peu plus cher. Dans la province d'**Ontario**, les comtés de Prescott, Russell, Glengarry et Essex conviennent aussi très bien aux émigrants français et belges, ainsi que plusieurs autres parties du Nord-Ouest du Canada, notamment le **Manitoba** et la **Saskatchewan**. Dans ces provinces composées presque entièrement de prairies magnifiques, il faut peu d'argent pour s'y établir; les terres sont à très bon marché, et même pour peupler le pays, le gouvernement donne gratuitement 64 hectares de terre à tout homme âgé de plus de 18 ans ou aux veuves ayant des enfants. Demandez à M. *A. Bodard*, agent de colonisation française et belge, 523, rue St-Jacques, à Montréal, Canada, les brochures, cartes et circulaires sur ces différentes régions. Envoi franco et gratuit.

La Province de Québec compte 1,500,000 habitants; sur ce nombre 1,350,000 sont d'origine française. La capitale est **Québec** (65,000 hab.) et la ville principale, **Montréal** (250,000); ces deux villes sont en majorité françaises. Cette province est sur-

tout un pays agricole ; sa superficie est presque égale à celle de la France, mais il y en a à peine la quinzième partie occupée. Chaque famille de cultivateurs possède en moyenne une ferme de 100 acres ou 40 hectares.

Organisation politique.—La province de Québec est divisée en 61 comtés ou départements ; ces comtés sont divisés en paroisses ou communes ; chaque paroisse est administrée par un maire et un conseil municipal élus par tous les habitants. Les paroisses choisissent elles-mêmes leurs instituteurs par cinq commissaires d'école élus par les contribuables. A la tête de chaque comté se trouve le préfet élu par les maires. La Province a une chambre de députés de 73 membres dont plus de 60 d'origine française. Les discussions s'y font presque toujours en français.

Religion.—La religion catholique est en majorité dans la province de Québec où l'Église et l'État sont séparés à peu près comme en Belgique ; chaque paroisse possède son église et la construit à ses frais. Les catholiques et les protestants soutiennent eux-mêmes leur clergé, l'État ne le paye pas.

Agriculture.—Le paysan qui vendrait sa terre en France, en Belgique ou en Suisse pourrait, pour le prix de la vente, en acheter une autre en Canada de plus grande étendue et aussi fertile. Il vivrait heureux et avec moins de soucis. Le prix des terres en labour dans la **Province de Québec** varie entre $15 et $20 l'acre de 40 ares, soit de 250 à 300 francs l'hectare ; le terrain boisé se vend généralement depuis 10 frs jusqu'à 50 frs l'hectare, suivant la proximité des villes ; celui qui est à moitié defriché, c'est-à-dire dont les arbres sont coupés, mais les souches non arrachées, vaut $10 l'acre (52 frs 50). Les terres boisées du gouvernement valent de 4 à 10 frs l'hectare. Le coût du défrichement varie de 130 à 150 frs l'hectare ; le déboisement est assez dur et ne convient guère aux Français et aux Belges, on conseille donc à ces émigrants d'acheter des propriétés dont une partie est en labour et le reste en bois, plutôt que des terres toutes boisées. On trouve facilement à acheter des propriétés à moitié défrichées, avec une petite maison, grange, écurie, etc. Les lots du gouvernement de la Province de Québec sont de 40 hectares ou 100 acres.

Il n'y a pas de lots gratuits dans la Province de Québec. Les terres non occupées et à vendre par le gouvernement, sont boisées en sapins, cèdres, érables, merisiers, ormes, pins, etc. Les bois durs comme l'érable indiquent une terre plutôt légère que forte, propre à la culture du blé ; le cèdre est l'indice d'un terrain humide, le bois mêlé d'un terrain ordinaire, fertile ; le pin seul, d'une terre sablonneuse. Pour pouvoir cultiver, il faut abattre, enlever ou brûler les arbres.

Capital.—Le capital nécessaire pour s'établir dans la **Province de Québec,** sur des fermes déjà en culture, est d'environ 5,000 frs ; cependant les familles composées de plusieurs garçons en état de travailler, peuvent réussir avec une moins forte somme. On peut se faire une idée du capital qu'il faut à un colon pour s'établir dans cette province, d'après les prix de la terre donnés plus haut, en y ajoutant 1,500 à 2,000 frs pour une maison, et 1,000 à 2,000 frs pour l'achat d'un cheval ou deux, de vaches, instruments d'agriculture, meubles pour la famille, etc. Ainsi une terre de 20 hectares, dont 8 hectares défrichés, coûtera en moyenne dans la province de Québec : 2,000 frs pour la terre en labour, 500 frs pour les 12 hectares en bois, 1,500 à 2,000 frs pour la maison, soit en tout 3,800 à 4,300 frs payables généralement la moitié comptant et le reste avec un délai de plusieurs années en payant l'intérêt à 6 %. Les prix varient en plus ou en moins, suivant la proximité des chemins de fer, des villes ou villages et la valeur des bâtisses. Il faut en outre ajouter 1,000 à 1,200 frs pour la nourriture de la famille jusqu'à la récolte. Quant à ceux qui ne possèdent que quelques centaines de francs, ils ont parfois plus d'avantages à aller s'établir au **Manitoba** ou dans la **Saskatchewan,** car dans ces deux provinces le gouvernement leur donne gratuitement 64 hectares de bonne terre en prairie et en bois, et dès la première année, ils peuvent semer et récolter ; il leur faut donc moins d'argent pour s'y établir et réussir.

Loyers et fermages.—Les terres sont louées soit en nature ; dans ce cas le propriétaire fournit la terre avec ses bâtiments, la moitié ou la totalité des semences et partage les récoltes avec le fermier ; soit en argent, à raison de 25 à 30 frs l'hectare. Ces conditions varient nécessairement suivant les localités et les conventions entre les parties intéressées. Dans certaines parties de la France et de la Belgique, le loyer des terres s'élève à 100 et même 200 frs l'hectare, le simple locataire d'une terre de 10 hectares, pourrait donc, avec l'argent qu'il donne en 3 ou 4 ans, pour sa location, être lui-même propriétaire d'une plus grande ferme en Canada. Quant aux prix moyens des grains sur le marché, ils varient suivant leur éloignement de la mer ; pour le blé, de 9 à 12 frs l'hectolitre, l'avoine, de 4 frs à 4 frs 50, l'orge, de 6 à 9 frs.

Temps pour émigrer.—Le meilleur moment pour venir en Canada est du mois de mai au mois d'octobre ; cependant ceux qui vont au Manitoba ou dans la Saskatchewan

ou qui désirent cultiver de suite leurs terres feront bien de venir vers la fin de mars ou au commencement d'avril, pour avoir le temps de faire leur choix.

Voyage.—Il n'est pas besoin de passeport, des papiers pour constater l'identité suffisent. Le voyage de France ou Belgique en Canada, prend de 10 à 12 jours.

On peut se rendre en Canada par un grand nombre de lignes de steamers. Il y a trois lignes anglaises, qui partent de Liverpool (Angleterre), pour Québec ou Montréal directement ; l'émigrant qui désire prendre passage sur ces lignes doit aller s'embarquer soit au Havre ou à Dieppe, ou bien à Calais, Boulogne, etc., pour Londres et Liverpool ; s'il veut venir en Canada en passant par New-York, Etats-Unis, et de là en chemin de fer jusqu'à Montréal, il peut s'embarquer sur les navires des Cies qui font ce service ; il peut aussi aller prendre passage à Anvers, Belgique. Il y a des départs chaque semaine.

Les prix de passage varient suivant les lignes et les ports d'embarquement, de 130 à 170 frs jusqu'à Montréal et de 175 à 250 frs pour le Manitoba et la Saskatchewan, suivant les stations.

Comme il y a, en Europe, un certain nombre d'agents peu scrupuleux qui exploitent les émigrants, en leur faisant payer leurs billets plus cher que le tarif régulier, nous conseillons aux émigrants d'écrire, avant de partir, à M. A. BODARD, 523 rue St-Jacques, à Montréal, Canada, ou 46 rue du général Foy, à Paris, pour lui demander le prix exact des billets de passage pour le Canada et les noms des agents auxquels ils pourront s'adresser. De cette manière ils ne courront pas le risque d'être trompés.

Pour Manitoba et la **Saskatchewan.**—Ceux qui ont l'intention d'aller au Manitoba ou dans la Saskatchewan, feront mieux de prendre leurs billets en Europe, directement pour cette province, après avoir consulté d'avance *M. A. BODARD*, agent de colonisation française et belge, à Montréal, Canada, sur le choix d'une localité. Comme presque tous les émigrants doivent passer par Montréal, à leur arrivée en cette ville les émigrants y trouveront *M. A. BODARD*, et pourront obtenir de lui des renseignements très détaillés sur les lots gratuits, la valeur des terres, les meilleurs endroits pour s'établir, ainsi que des recommandations pour les personnes à qui ils devront s'adresser.

Bagages.—N'apporter avec soi que ses habits, le linge de la famille, des lits de plume ou des matelas de laine et des couvertures. Ne pas s'embarrasser de meubles ou d'outils pesants que l'on peut acheter en Canada à très bon marché.

Monnaie du Canada.—Les émigrants font mieux, avant de partir d'Europe, de changer leur argent contre des traites ou des lettres de crédit payables en Canada ou de prendre des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français, belges et suisses, payables à Montréal, ou Winnipeg. L'unité de monnaie en Canada est la piastre ou dollar qui peut être considérée comme pièce de cinq francs, mais dont la valeur réelle est de 5 frs 25. La piastre est divisée en cent parties appelées centins ou sous. Le signe $ placé devant des chiffres signifie piastre. Les émigrants peuvent apporter des billets de banques de leur pays ou des pièces d'or françaises ou anglaises ; elles n'ont pas cours en Canada, mais la pièce de 20 frs y a une valeur de $3.75 à $3.80, et les livres sterling, achetées en France, à raison de 4 pour 101 frs, valent en Canada de $4.80 à $4.85 chaque ; c'est la monnaie d'or la plus avantageuse à apporter. Les États-Unis et le Canada ont les mêmes monnaies d'or.

Pour plus amples informations, demandez les brochures détaillées sur le Canada. Envoi franco et gratuit à tous ceux qui en feront la demande, par lettre ou carte postale à

A. BODARD,

agent de colonisation française et belge pour la Puissance du Canada,
523, rue St-Jacques, Montréal, Canada.

L'affranchissement d'une lettre pour le Canada est de 25 centimes, d'une carte postale, 10 centimes.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS EN FRANCE.

M. A. BODARD a établi un bureau de renseignements sur le Canada, **46, rue du Général Foy, à Paris.** On peut aussi lui envoyer des lettres à cette adresse. *M. A. BODARD* étant en Europe, ira voir ou répondra à tous ceux qui lui écriront de France, de Belgique et de Suisse et seront sérieusement disposés à venir s'établir en Canada.

Voulez-vous avoir une ferme gratuite de 64 hectares et être aidés dans le voyage et votre établissement en Canada?

Ecrivez alors à *M. A. BODARD*, 46, rue du Général Foy, à Paris.